

COMPARAISON INTERLABORATOIRE CIL25-03 MINUTEUR / CHRONOMETRE

■ Objectif

Évaluer la performance des laboratoires participants à la réalisation d'un étalonnage d'un minuteur ou d'un chronomètre. Cette comparaison est ouverte à tous les laboratoires, qu'ils soient accrédités ou non.

■ Programme de comparaison

La comparaison portera sur l'étalonnage d'un minuteur et d'un chronomètre fournis par ILNAS.

L'étalonnage sera réalisé pour un temps de 10 s, 60 s, 180 s, 360 s et 3600 s. Les points d'étalonnage pourront être adaptés selon la capacité des inscrits.

Chaque participant réalisera l'étalonnage avec sa propre procédure d'étalonnage muni de ses étalons.

■ Résultats

L'aptitude des laboratoires participants est évaluée au moyen de l'écart normalisé (E_N), en prenant pour référence les valeurs fournies par l'ILNAS, associées à ses meilleures incertitudes revendiquées.

Un rapport final sera envoyé aux participants. Il contiendra les résultats de l'ensemble des participants (rendu avec une codification pour respecter l'anonymat), ainsi que leur exploitation.

■ Calendrier

La date limite d'inscription est prévue pour le 31 octobre 2025. Le départ de la CIL est prévu à partir de mi-novembre 2025.

■ Modalités et frais de participation

Les frais de participations s'élèvent à 310 € HT. Toute demande d'inscription doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : clients.labo@ilnas.etat.lu accompagnées d'une commande. Les frais de retour de l'artefact sont à la charge du participant.



ILNAS